

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le trente avril deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Georges DENEUVILLE, Maire.

<b>Objet : Election des conseillers municipaux appelés à siéger à la Commission d'Appel Offre (CAO)</b>	<b>Délibération n° 2026.04.30.060</b>
---	---------------------------------------

**Rapporteur : Georges IOANNOU**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 1414-2, L 1411-5, L 2121-21 et L 2121-22 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres, chargée d'étudier les candidatures et les offres et d'attribuer les marchés publics dans le respect des règles de la commande publique ;

Considérant que, pour les communes de plus de 3 500 habitants, la commission est composée du Maire, président de droit, de cinq membres titulaires et de cinq membres suppléants élus en son sein par le Conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres a lieu à bulletin secret, sauf décision contraire prise à l'unanimité du Conseil municipal ;

Monsieur le Maire fait appel à candidatures.

Le Conseil municipal procède à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Nombre de listes déposées : 3

Liste de **Georges DENEUVILLE**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 – Georges IOANNOU	1 – Hélène ESTIVALEZES
2 – Guy BUSIDAN	2 – Paola HUGUENIN
3 – Marie MAILLARD	3 – Hassan HAMDANI
4 – Mélanie BRANCO	4 – Yann GLEIZES
5 – Éric CHAUVIN	5 – Mikael LAURI

Liste de **Marie-Claude FARCY**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 – Pascal PAQUELET	1 – Tanguy THEBLINE

<p><b>Membres en exercice : 29</b>  <b>Membres présents : 25</b>  <b>Absents excusés Représentés : 4</b>  <b>Absent : /</b></p> <p>Date convocation :          30 avril 2026</p> <p>Acte rendu exécutoire après          - dépôt en Préfecture          - publication ou notification</p>	<p><b>Étaient présents (es) :</b> Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Marie MAILLARD, Laurent BATAÏA, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Donatien VARON, Sylvie OURGAUD, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Mikael LAURI, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Mélanie BRANCO, Yann GLEIZES, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Caroline DIEZ, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR.</p> <p><b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Bénédicte NAVARRO (pouvoir à S. IZQUIERDO), Eric CHAUVIN (pouvoir à G. BUSIDAN), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Tanguy THEBLINE (pouvoir à MC FARCY).</p> <p><b>Absent : /</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Marie MAILLARD</p>
---	--

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 7 / MAI 2026

ID : 031-213102825-20260430-DEL22026060-DE

## Liste de Patrice RENARD

TITULAIRES	SUPPLEANTS
1 – Patrice RENARD	1 – Nadia MENECEUR

Nombre de votants	29
Nombre de bulletins	29
Nombre de bulletins pour la liste de Georges DENEUVILLE	22
Nombre de bulletins pour la liste de Marie-Claude FARCY	5
Nombre de bulletins pour la liste de Patrice RENARD	2
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages valablement exprimés	29

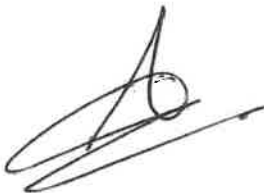
A l'issue du scrutin :

Georges IOANNOU, Guy BUSIDAN, Marie MAILLARD, Mélanie BRANCO et Pascal PAQUELET ont été élus délégués titulaires et ont déclaré accepter ce mandat.


Hélène ESTIVALEZES, Paola HUGUENIN, Hassan HAMDANI, Yann GLEIZES et Tanguy THEBLINE ont été élus délégués suppléants et ont déclaré accepter ce mandat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Marie MAILLARD**  
Secrétaire de séance,



**Georges DENEUVILLE**  
Maire,



<b>Membres en exercice : 29</b> Membres présents : 25 Absents excusés Représentés : 4 Absent : /  Date convocation : 30 avril 2026  Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture  - publication ou notification	<b>Étaient présents (es) :</b> Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Alexandra DELPY, Hassan HAMDANI, Malika CHERIF, Georges IOANNOU, Marie MAILLARD, Laurent BATAÏA, Sylvie IZQUIERDO, Serge PIACESI, Donatien VARON, Sylvie OURGAUD, Hélène ESTIVALEZES, Christophe JAMMY, Mikael LAURI, Betty BAUDET, Soraya HADDAD, Mélanie BRANCO, Yann GLEIZES, Pascal PAQUELET, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Caroline DIEZ, Patrice RENARD, Nadia MENECEUR.  <b>Étaient excusés représenté(es) :</b> Bénédicte NAVARRO (pouvoir à S. IZQUIERDO), Eric CHAUVIN (pouvoir à G. BUSIDAN), Paola HUGUENIN (pouvoir à H. HAMDANI), Tanguy THEBLINE (pouvoir à MC FARCY).  <b>Absent : /</b>  <b>Secrétaire de séance : Marie MAILLARD</b>
---	---

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>